

1. Offre de services de l'Unité de loisir et de sport de la Capitale-Nationale (ULSCN)

L'ULSCN s'engage à offrir aux écoles participantes les services suivants :

Générales

- Faire la gestion du programme SES sur son territoire :
 - ✓ Faire la promotion du programme;
 - ✓ S'assurer du paiement des écoles (facturation, comptabilité);
 - ✓ S'assurer du respect des règlements et des valeurs du programme SES;
 - ✓ Préparer, animer, faire les comptes rendus et suivis des rencontres de coordination.
 - ✓ Alimenter et faire la mise à jour des informations sur la page Facebook de Secondaire en spectacle – Capitale-Nationale et sur le site Internet de l'ULSCN;
 - ✓ Relations avec les médias;
 - ✓ Présenter le guide et les outils promotionnels déjà existants et offrir de nouveaux outils ou documents si nécessaire;
 - ✓ Dresser un bilan statistique de la participation régionale au programme Secondaire en spectacle pour l'année.
- Assurer les représentations régionales lorsque nécessaire;
- Participer aux rencontres de coordination provinciale (rencontres en personne ou téléphoniques);
- Élaborer un plan de commandite nécessaire au processus de recherche de partenaires

Finales locales

- Offrir un soutien technique et professionnel en fonction des besoins et des demandes des écoles :
 - ✓ Informer, supporter et encadrer les écoles membres;
 - ✓ Soutenir sur demande, les finales locales des écoles qui débutent dans le programme ou dont la ressource est nouvelle, selon la disponibilité;
 - ✓ Assurer le respect des règlements et des valeurs du programme.

Finales régionales

- Coordonner des finales régionales en collaboration avec les intervenants des écoles membres;
 - ✓ S'assurer de la qualité professionnelle des événements aux niveaux organisationnel et technique;
 - ✓ Établir un horaire de chacune des journées (montage, équipe technique, formations, générales, repas, spectacle, etc.);
 - ✓ Faire un suivi sur la réception des documents envoyés par les écoles;
 - ✓ Voir à la location de matériel technique supplémentaire en fonction des devis techniques;
 - ✓ Voir à la conception et à l'impression du programme de la soirée, des billets de spectacle et autres documents nécessaires pour chacune des finales;
 - ✓ Recruter les formateurs, gérer les inscriptions aux formations et établir un horaire pour chaque jeune.
 - ✓ Composition, formation et encadrement du jury;
 - ✓ Recherche de prix pour les lauréats;
 - ✓ Assurer la captation vidéo et la prise de photos.

Rendez-vous panquébécois (RVPQ)

- Coordonner, encadrer et accompagner la délégation de la Capitale-Nationale;
- Voir à la confection et la diffusion des guides d'information remis aux participants, aux parents et aux accompagnateurs;
- Définir un signe distinctif pour la délégation (ex. : t-shirt) et faire les démarches auprès d'un fournisseur.
- Inscrire tous les participants de la Capitale-Nationale dans le système prévu par l'organisation du RVPQ;
- Transmettre les documents et le matériel au RVPQ dans les délais requis;
- Organiser et coordonner le transport vers le RVPQ;

2. Responsabilités de l'école

En adhérant à Secondaire en spectacle, l'école s'engage à :

Générales

- Prendre connaissance, respecter et connaître les règlements et les valeurs de Secondaire en spectacle;
- Informer les étudiants des valeurs, des règlements et du code d'éthique de Secondaire en spectacle;
- Identifier le responsable du dossier de l'institution pour promouvoir et informer les jeunes sur le concept, participer aux rencontres de coordination et s'impliquer activement dans l'organisation ainsi que la réalisation de la finale régionale à laquelle participera l'école. **Un substitut peut être désigné pour assister aux rencontres à condition d'avoir en sa possession toutes les informations nécessaires*.**
- Participer aux rencontres de coordination :
 - ✓ 1ère rencontre – Rencontre d'information et présentation du programme (4 octobre à 13h30)
 - ✓ 2ième rencontre – Mise en place des finales régionales (Semaine du 2 avril 2018)
 - ✓ 3ième rencontre – Évaluation post-mortem (Avril-mai 2018)
 - ✓ Rencontre pré-départ pour les écoles participant au RVPQ (Semaine du 7 mai 2018)
- Payer les frais d'adhésion avant le 1^{er} décembre 2017.

Finale locale (décembre 2017 à février 2018)

- Coordonner la réalisation de Secondaire en spectacle à son école, en respectant les objectifs du programme et ce, en collaboration avec les partenaires du milieu;
- Assumer l'entière responsabilité de toutes les implications financières et civiles relatives à la coordination du programme dans son école;
- Identifier une personne qui sera responsable d'encadrer et d'accompagner les membres du jury lors de la finale locale et lui transmettre les outils qui lui permettront d'effectuer sa tâche correctement.
- Dans la semaine suivant l'événement, le responsable du dossier doit transmettre :
 - Via son « espace organisateur » :
 - ✓ Rapport de la finale locale
 - ✓ Fiche d'inscriptions des participants
 - ✓ Devis techniques, trames et support visuels
 - Par courriel :
 - ✓ Photos des lauréats et projection vidéo de l'animation (obligatoire)
- Réaliser, avant le 2 mars 2018, une finale locale en respectant les modalités établies dans le guide d'organisation.

Finale régionale (Semaine du 9 avril 2018)

- Si deux numéros participants aux finales régionales :

Achat obligatoire de 30 billets au coût de 10 \$ pour la finale régionale à laquelle participera l'école.
Par la suite, l'ULSCN offre jusqu'à 30 billets supplémentaires par établissement scolaire **gratuitement**.
- Si un numéro participant aux finales régionales :

Achat obligatoire de 15 billets au coût de 10 \$ pour la finale régionale à laquelle participera l'école.
Par la suite, l'ULSCN offre jusqu'à 15 billets supplémentaires par établissement scolaire **gratuitement**.
- Les écoles participantes aux finales régionales qui se trouvent dans un rayon de 40 km du lieu de diffusion auront 7 billets par numéro à vendre au lieu de 15.
- Assurer la participation des jeunes de l'école à la finale régionale (disponibilité des jeunes et de l'intervenant);

Rendez-vous panquébécois (RVPQ) du 17 au 20 mai 2018 à La Malbaie

- Dans le cas où les élèves de votre école sont lauréats de la finale régionale, nommez un accompagnateur dans un ratio de 1 pour 10 qui aura comme mandat d'encadrer les participants de votre établissement au RVPQ et d'assister à la rencontre pré-départ du RVPQ au mois de mai. Un partenariat entre les écoles est accepté (*partage des frais d'inscription et du salaire de l'accompagnateur*). *
- Assurer la participation de l'école au Rendez-vous panquébécois (lauréats, participants libres, jeunes journalistes, animateurs, accompagnateurs) et remettre les fiches d'inscriptions pour le RVPQ **avant le 19 avril 2018**
- Acquitter les frais d'inscription du RVPQ 2018 reliés à la participation des lauréats, des participants libres et des accompagnateurs de votre école. Ceux-ci sont **non remboursables après le 19 avril 2018**;

3. Tarification

Le non-respect de ses engagements, peut entraîner des pénalités à l'institution scolaire :

Inscriptions de base en fonction de la population étudiante

Moins de 1000 élèves:	450,00\$
1 numéro seulement:	300,00 \$
1 001 élèves et plus:	550,00 \$
1 numéro seulement :	360,00 \$

Vente de billets obligatoire

Vente de 30 billets pour les régionales = 300\$ (30 billets à 10\$)

Si un numéro seulement = 150\$ (15 billets à 10\$)

**** Les écoles participantes aux finales régionales qui se trouvent dans un rayon de 40 km du lieu de diffusion auront 7 billets par numéro à vendre au lieu de 15.*

Finales régionales

Pour les lauréats des différents volets du programme (artistes, techniciens, animateurs, journalistes organisateurs) et pour l'accompagnateur responsable du dossier.

Tous les frais (repas, formations, techniciens professionnels) pour participer aux finales régionales sont désormais INLCUS dans le coût d'inscription de base.

****Cette diminution de coût est possible grâce au soutien financier supplémentaire octroyé par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur en vue d'améliorer les services qui favorisent la pratique régulière de loisirs en milieu scolaire*

Pour les participants non-lauréats (participants libres)

Possibilité de suivre 2 formations, de souper avec tous les participants et d'assister au spectacle au coût de 15\$ par personne.

Rendez-vous panquébécois

Frais d'inscription : 100\$ + txes / lauréat

(Inclus l'hébergement, l'alimentation, les visites touristiques, les formations, les déplacements pendant le séjour, l'encadrement professionnel)

Fonds de solidarité du Rendez-vous panquébécois

Ce fond permet de payer le transport vers le Rendez-vous panquébécois de la délégation et les vêtements distinctifs à tous les lauréats de Secondaire en spectacle et à leurs accompagnateurs.

****Cette année, les écoles n'auront pas à déboursier d'argent pour contribuer à ce fond. Ceci est rendu possible grâce au soutien financier supplémentaire octroyé par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur en vue d'améliorer les services qui favorisent la pratique régulière de loisirs en milieu scolaire.*

4. Pénalités

Le non-respect de ses engagements, peut entraîner des pénalités à l'institution scolaire :

a) Inscription

Tout retard dans le paiement entraîne des frais d'administration calculés au taux mensuel de 1,25 % (15% par année) à partir de la date de facturation.

Une inscription tardive peut être acceptée après la rencontre d'information. Toutefois, l'école doit assister à une rencontre personnalisée avec l'ULSCN et payer des frais supplémentaires de 50\$.

Une école qui se désiste après le 1^{er} janvier 2018 ne se fait pas rembourser les frais d'inscription de base.

b) Rencontre de coordination

L'absence d'un représentant ou de son substitut aux rencontres de coordination sans avoir pris le soin d'aviser l'ULSCN de son absence et de transmettre ses questions et commentaires : 25\$/ rencontre.

Cette pénalité ne s'applique pas pour la rencontre d'information du début d'année.

Possibilités pour les participants de se joindre à la rencontre par vidéoconférence ou téléphone avec 48 heures d'avis.

c) Finale locale

Transmission des documents après la finale locale

Tout retard excessif, soit 5 jours ouvrables après avoir reçu un appel de l'ULSCN entraîne une amende de 25\$.

d) Frais d'abandon d'un participant (facturation à l'institution scolaire) :

Lauréat de la finale locale :

Abandon après le 2 mars = 50 \$

Lauréat de la finale régionale :

Abandon après le 17 avril = 50 \$

5. Aide-mémoire et dates importantes

Automne 2017

- Rencontre d'information (4 octobre à 13h30)
- Payer les frais d'adhésion avant le 1^{er} décembre 2017

Décembre à février 2018

- Réalisation des finales locales

Pour le 2 mars 2018

Les documents suivants doivent être complétés et retourner après la tenue de votre finale locale.
Des frais de retard s'appliquent.

- Rapport de votre finale locale
- Devis technique (version informatisée obligatoire)
- Formulaire d'inscription des gagnants
- Trames sonores (en version MP3 par courriel)
- Support visuel (projection ou captation vidéo)
- Inscription de votre équipe d'animation (Facultatif)
- Textes des lauréats admissible au prix «Qualité de la langue française» (Facultatif)
- Dossier de candidature «Camp chanson de Petite-Vallée» (Facultatif)

Avril 2018

- Rencontres d'information sur les finales régionales dans la semaine du 2 avril 2018
- Tenue des finales régionales de la Capitale-Nationale dans la semaine du 9 avril 2018 (5 à 7 écoles/soir);
- Remplir le sondage EN LIGNE pour l'évaluation des finales régionales de Secondaire en spectacle;
- Remettre les fiches d'inscriptions pour le RVPQ **avant le 17 avril 2018**;
- Nommez un accompagnateur **avant le 17 avril 2018** qui aura comme mandat d'encadrer les participants de votre établissement au RVPQ et d'assister à la rencontre pré-départ du RVPQ au mois de mai (Ratio 1/10) ;

Mai 2018

- Rencontre pré-départ avec les accompagnateurs et les responsables scolaires concernés dans la semaine du 7 mai 2018
- Rendez-vous panquébécois de Secondaire en spectacle du 17 au 20 mai 2018 à La Malbaie